DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

N A T O C O N F I D E N T I A L

ORIGINAL: ENGLISH/FRENCH
1st March 1982

ISD/290(Final)

To: Members of the Political Committee

From: Acting Chairman

COMPENDIUM OF MEASURES TAKEN OR CONTEMPLATED BY THE ALLIES(1) CONCERNING POLAND AND THE USSR

Follow-up to the NATO Declaration, 11th January 1982

Attached herewith is a revised compendium of measures taken or contemplated by the Allies concerning Poland and the USSR, following the 11th January 1982 NATO Declaration.

2. The classification is done on a country-by-country basis. There is a special page for measures taken or contemplated in the context of the European political co-operation and in the EEC(1) framework in order to avoid repetitions for each of those countries.

3. The compendium includes the six following points:

1. Diplomatic, political, security
2. Economic, commercial, financial
3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements
4. Humanitarian and food aid
5. Polish refugees
6. Information/Miscellaneous

(Signed) Glenn R. CELLA

(1) Greece excepted.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

EC(1)

1. Political (European political co-operation)	1. Démarche in Warsaw supporting the request by the Secretary General of the ILO to visit Poland. 2. Co-ordinated action with a view to a possible complaint by one or more member countries on the basis of Article 26 of the ILO Convention. 3. Joint declaration to the United Nations Human Rights Commission and national statements on the same lines. 4. UN Working Group and representatives of the Ten in Geneva and New York review tactics to be employed for other action in the same framework, 5. Further démarche by the Ten in Warsaw protesting against restrictions applied to their Embassies and to contacts between Poles and diplomatic missions. 6. Reserved attitude in formal contacts with Polish Authorities. 7. Foreign Ministers attend Opening Session of reconvened Madrid Meeting.
2. Economic, commercial, financial (EEC)	1. Suspension of reduced-price food sales to Poland. 2. Review of possible restrictions on imports from the Soviet Union without prejudice to any subsequent decisions. 3. Exchange of information and analysis of United States economic measures against the USSR in order to determine their precise economic and commercial impact on EEC member countries, with a view to a possible Council decision to ensure compliance with the commitment in paragraph 7 of the Ten's Communiqué of 4th January 1982.
4. Humanitarian and food aid	Use of some or all of the funds accruing following the suspension of reduced-price food sales to Poland to finance humanitarian measures (gifts) to assist the Polish people. Distribution by non-governmental relief organizations.

(1) The measures listed for the EEC hold good for all the countries of the Community, except Greece; consequently, they are not also mentioned under separate national headings.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic, political, security.	1. No plans for exchanges of visits either by Ministers or by senior officials. 2. Visa requests for diplomatic staff, including the staff of trade missions, will be processed slowly. Additions to Embassy staff will be avoided. 3. Foreign Ministry staff will decline invitations from the Soviet and Polish Embassies; any exceptions to this rule will be a matter for the Ministry's Secretary General. 4. Travel by Soviet diplomats, except the Ambassador, restricted to the province of Brabant.
2. Economic, commercial, financial.	1. Joint Economic Commission meeting with Poland, planned for February 1982, postponed sine die. 2. The meeting with the USSR planned for April 1982 will be postponed. 3. Where staff of joint ventures are recalled, their replacement will not be authorized. 4. Strict reciprocity applied in implementation of the Air Agreement with Poland.
3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements.	1. Implementation of scientific and technical agreements with Poland suspended. 2. Similar agreements with the USSR still applicable for the present. 3. No Joint Cultural Commission meeting planned. Major official cultural events will be avoided. Normal exchanges will be continued, but strict reciprocity will be required in the arrangements made. No visas will be issued for cultural events organized in Belgium by Poland and the USSR on a commercial footing.
4. Humanitarian and food aid.	Continuation of food aid provided by non-governmental organizations.
5. Polish refugees.	Defacto Polish refugees in Belgium, estimated at ten thousand, have been issued with temporary visas. The Government has already decided to extend these visas until 31st March 1982. So far, about one hundred Polish nationals have asked for refugee status, the granting of which is a matter for the representative of the United Nations High Commissioner for Refugees.
6. Information/ miscellaneous.	Statement on television by the Belgian Prime Minister, Mr. Maertens, on Solidarity Day.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic, political, security	1. In reciprocity for the restrictions on the movements of Canadian diplomats in Warsaw, Canada is placing restrictions on representatives of the Polish government in Canada. 2. With other like-minded countries, Canada will support initiatives within international organizations such as the International Labour Organization and the United Nations Commission on Human Rights to promote respect for the basic rights of the Polish people. 3. Canada will continue to make its concerns over the situation in Poland known to Polish and Soviet Authorities. 4. Proposal for high level official contacts will be reviewed to determine whether, in the present political climate, they should proceed.
2. Economic, commercial, financial	1. No new commercial credits will be extended for goods other than food to Poland for the time being. 2. Canada will support a delay in holding negotiations on re-scheduling repayments of Poland's official debts due in 1982. 3. The government has also decided to delay the proposed meeting of the mixed economic commission. 4. Canada has decided to restrict scheduled traffic of Polish airlines to the present frequency of two flights per week. 5. Aeroflot will be limited to its present traffic frequency of two flights per week.
3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements	1. Anticipated negotiations on a programme of general exchanges in the areas of science, education and culture will be postponed. 2. The programme of Canadian/Polish academic exchanges is being suspended.
4. Humanitarian and food aid	1. Canada will continue to assist the Polish people in those ways that offer promise of encouraging a return to renewal and reform within their country. 2. Canada will also supply credit to permit Poland to continue to purchase grain under the terms of the present long-term grain agreement. 3. Canada has contributed $500,000 to an international appeal launched by the Red Cross to provide medical supplies, food and clothing to the Polish people and has contributed $100,000 to support relief efforts of the Canadian Polish Congress. Further contributions of this kind are anticipated.
5. Polish refugees	Concerning refugees, Canada's record is exemplary. The Government will continue to support initiatives to resettle additional refugees in Canada as part of an international effort to respond to this problem.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

DENMARK

1. Diplomatic, Political, Security	1. The Solidarity spokesman in Stockholm has been received by the Foreign Minister who emphasized the content of the Council declaration of 11th January to him. 2. Denmark supports the desire of the Secretary General of ILO to go to Poland. 3. Denmark supports the demand of International Red Cross to visit the internees of Poland. 4. Denmark restricted the quality of relations with Poland's military régime, by downgrading relations with the Polish authorities and by making its position clearly known to Soviet and Polish authorities. 5. Denmark refused a Polish proposal for CSCE consultations in Copenhagen before the re-opening of the Madrid meeting. 6. Denmark has no plans for ministerial visits or political consultations with Poland and the Soviet Union. 7. Denmark has no plans for other political contacts.
2. Economic, Commercial, Financial	1. Denmark has refrained from prolonging a credit line which expired on 31st December 1981. (On 12th May 1981, Denmark opened a credit line of D.kr. 500 million for capital goods and semi-manufactured products. Contracts under this arrangement were to be concluded before 30th June 1981, but the arrangement was prolonged to 31st December 1981. At the same time a Polish request was met to the effect that deliveries with 2 years credit were financed 100%. At the end of October 1981, approximately D.kr. 330 million were still available. On 24th November 1981, Poland had requested that the duration of this agreement be prolonged to 31st December 1982.) 2. Denmark joined in the decisions taken in Paris on 14th January by the most important creditor countries of Poland, to the effect that no steps be taken for the time being concerning the 1981 moratorium and that the discussions on a debt arrangement for 1982 not be re-opened for the time being. 3. A session in the Danish-Polish joint commission, scheduled for 18th-22nd January 1982, in Warsaw in accordance with the Danish-Polish agreement on co-operation, has been postponed sine die. 4. A Danish government loan of D.kr. 25 million to Poland has been placed in suspense. 5. A meeting in the Danish-Soviet joint commission is due in late April. Modalities are under review.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

DENMARK

3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements	1. The situation as concerns scientific, technical and cultural co-operation is under review on a case by case basis. 2. Official Danish representation in "Danish Technical Days" in Moscow late February, organized by the Danish Federation of Industries, has been downgraded.
4. Humanitarian and food aid	In addition to private contributions the government has donated D.kr. 9 million to humanitarian aid (food, clothing, medicine, hospital equipment), channeled through Red Cross, Caritas (Danish), and the Relief Assistance Agency of the Danish Lutheran-Evangelical Church.
6. Information, Miscellaneous	Danish news media and non-governmental organizations have made a major information effort concerning the situation in Poland. Thus, on 24th January the Danish Radio broadcasted a "Poland-evening" on TV, lasting several hours and containing reporting as well as cultural features. The programme served to promote a subscription in aid of the Polish population. This assistance is handled by private organizations.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

FRANCE

1. Diplomatic, political, security.	1. France has made démarches in Moscow and in other East European countries as well as in a number of neutral and non-aligned countries and in the most important countries of the Third World. Further such approaches are not ruled out. 2. Any useful contacts will be continued, but all those of a purely formal nature will be avoided. 3. Movements of Soviet diplomats and Polish military attachés restricted to a radius of 40 km. These restrictions may also be applied to other Polish diplomatic personnel. 4. Review of the question of limiting the number of Soviet and Polish diplomats serving in Paris. 5. Support for the request by the Secretary General of the ILO to send a mission to Poland. 6. Support for the request by the International Committee of the Red Cross to be allowed to visit internees. 7. Soviet auxiliary vessels admitted to French ports for repairs; however, France is ready to reject systematically any similar requests for warships of the Soviet Fleet.
2. Economic, commercial, financial.	1. Measures concerning export credits to Poland (limitation or freeze). 2. Suspension of negotiations on 1982 reimbursements of debts to Western governments or guaranteed by them. 3. Air services: continuation of LOT flights between Paris and Warsaw will be authorized only subject to joint operation with Air France. In this case, there will be only a minimum programme, with one flight weekly by each of the two companies. 4. Poznan Fair: French participation under review. 5. Fishing rights: the Agreement with Poland on the Kerguelen Islands has not been applied for a year; the agreement with the USSR is applied in a balanced way and could be reviewed by France at an appropriate time.
3. Scientific exchanges.	Observance of a strict balance in scientific exchanges and rigorous protection of French security interests.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

FRANCE

4. Humanitarian and food aid.	1. Medical aid in the form of gifts of medicine and minor medical equipment. 2. Food aid in the form of gifts distributed by non-governmental relief organizations. 3. Supplies of agri-food stuffs on credit. The balance of the credit line opened for the 1981/1982 grain year could be used as follows: 600,000 tons of grain by July in three slices; purchase of 245,000 tons of other agri-food stuffs (frozen chickens, colza oil, beef) (down-payments remaining at 5%). Insistence that products shall be channelled normally to the whole population.
5. Polish refugees.	1. Short-term visas delivered to Poles who have sponsors in France. 2. Financial aid to Polish emigrants and refugees. 3. Immediate delivery of a one-year work permit to Poles who have found employment.
6. Information/ Miscellaneous	1. Information programmes in Polish have been broadcast since 17th December. 2. Solidarity Day on 30th January. Statement by the French President. Participation of trade unions and political parties. Special radio and television programmes.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

I. Measures according to paragraphs 9 and 10 of the declaration of 11th January 1982 are listed under EEC measures

II. Measures according to paragraph 11 of the declaration of 11th January 1982

1. Germany intends to enforce more strictly the curbs on freedom of movement by the staff of the Soviet Embassy, the Soviet Consulate-General and the Soviet Trade Mission that have already been in effect for a long time; not to increase the permitted number of personnel; in future to handle the issue of entry visas for Soviet and Polish citizens more restrictively and refuse to issue them especially in cases where such travel serves specific political purposes pursued by the other sides. Moreover, in suitable cases, to restrict the duration and the area of validity of the visas.

2. The Soviet Union has repeatedly proposed that another Soviet Consulate-General be set up in Munich. The German Government will not comply with their wish.

3. The negotiations on a basic agreement on science and technology which were agreed on the occasion of the Brezhnev visit to Bonn in November 1981 will now be postponed. This means that no co-operation on the governmental level is to take place with the Soviet Union in the scientific and technological sector. It was previously planned to conclude specialized agreements in about ten fields (among them health, environment, agricultural research).

   With this postponement Germany is ready to suspend all co-operation between officially financed German research institutions and the Soviet Union.

   This applies also to those technical development projects, which are predominantly state-subsidized in German private enterprises.

4. Following the letters sent by Chancellor Schmidt to Mr. Brezhnev and General Jaruzelski as well as Foreign Minister Genscher's talks and interventions, the Federal Republic of Germany expounded in the light of the NATO 23rd January and 3rd February meetings and according to guidelines agreed upon on 31st December 1981 in detail Allies' common stance on the events in Poland

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

in capitals of the Warsaw Pact States, of neutral and non-aligned states as well as certain Third World countries while continuing its policy of a simultaneous candid dialogue with the Warsaw Pact States.

5. For the time being there are to be no trips by Federal or Land Ministers to the Soviet Union nor any parliamentary contacts.

6. Certain restrictions will be imposed with regard to major bilateral public meetings and the like.

7. Two German radio stations, Deutsche Welle and Deutschlandfunk, have daily broadcasts to the Soviet Union and Poland in Russian and Polish lasting several hours. Both stations are independent under German law and not subject to government instructions. Their broadcasts are designed to provide information for the people in the Soviet Union and Poland. Both now have extensive coverage of the events in Poland.

8. On Solidarity Day, 30th January, Chancellor Schmidt issued a statement through the German media. The Trade Unions and political parties held rallies. Television and Radio stations gave coverage in their programmes to this expression of solidarity with the Polish people.

9. According to the Central Aliens' Register a total number of 82,711 Polish nationals were registered in the Federal Republic of Germany on 30th September 1981. However, the number of Poles actually staying in the Federal Republic of Germany is much higher, although no statistical data are available.

In the course of 1981, a total of 451,559 visas were granted to Poles for entry into the Federal Republic of Germany; this figure also covers resettlers. During the same year, 9,901 applications for political asylum were made. Persons who are not granted asylum are, nevertheless, allowed to stay. (In Berlin, this arrangement is replaced by simplified entry facilities.)

III. Measures according to paragraphs 13 and 15 of the declaration of 11th January 1982

1. Taking into account the principles of burden sharing and of not undermining the effect of each other's measures:

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Those measures vis-à-vis Poland are continued that have already been initiated, particularly the suspension of debt rescheduling in 1982 and placing in abeyance of a decision on future commercial credits.

The Federal Government supports the envisaged joint initiatives in the OECD with regard to the shaping of export credit conditions to the USSR.

2. Humanitarian aid is being given in a variety of forms by the churches and non-governmental organizations to assist the Polish people (e.g. Caritas, Diakonisches Werk, German Red Cross, Trade Unions; parcels can be sent without postage costs which are being borne by the Federal Government).

3. The Federal Government has agreed with its EC partners not to carry out any further deliveries of foodstuffs at prices reduced with EC funds (state food aid) to Poland.

IV. Measures according to paragraph 14 of the declaration of 11th January 1982

1. The Federal Government has held negotiations with the Soviet Union concerning two transportation agreements, namely one on ocean-shipping and another on inland waterway-shipping. Both agreements are of substantial interest to the Federal Republic of Germany. It shall not continue those negotiations at this time.

2. Germany shall interpret the German-Soviet agreement on economic co-operation in a restrictive manner.

3. The Federal Government will participate in the measures taken within the framework of the EC.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ICELAND

1. Diplomatic, Political, Security	1. Démarche has been made to the Polish Chargé d'Affaires in Reykjavik. 2. Démarche has been made by the Icelandic Ambassador in Moscow.
3. Exchanges (Cultural, Technical, Scientific) and agreements	Review of the cultural exchanges.
4. Humanitarian and food aid	Humanitarian and food aid are carried out on a voluntary basis for distribution to the Polish people by non-governmental organizations.
6. Information Miscellaneous	Solidarity Day. The Icelandic Prime Minister has participated in programmes organized for this occasion.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic, political, security	1. Soviet citizens residing in Italy for any reason whatsoever are already subject to travel restrictions. The Italian Government has decided to tighten up the restrictions on access to areas already requiring at least 48 hours' prior notification or official authorization from the Foreign Ministry. 2. In the past, Polish citizens (unlike Albanians, Czechs, Hungarians and East Germans) were not subject to travel restrictions. The Italian Government has decided to extend to Poles the system already applied in respect of Bulgarians and Romanians (area A: free access; area B: access requiring advance official authorization) 3. The Italian Government does not intend to authorize any increase in the personnel of Soviet or Polish diplomatic, consular and commercial representations in Italy.
2. Economic, commercial, financial	1. Italy has suspended the granting of new credits to Poland for the procurement of non-food products and has also decided to suspend the still unused part of the credit lines previously granted. 2. In accordance with the decisions taken by the group of Western creditor countries, Italy will not enter into negotiations with Poland on the settlement of payments due in 1982 on the official Polish debt. 3. As regards trade policy vis-à-vis the Soviet Union and the rates of interest for credits extended to that country, Italy would like the Community to take decisions of a restrictive nature.
3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements	1. Poland: The Italian Government has already proposed a postponement of the meeting, originally scheduled for February 1982, of the Joint Commission for the renewal of the Protocol on cultural and scientific co-operation. The Italian Embassy in Warsaw has already informed the Polish Authorities that extension of the existing Protocol is subject to the lifting of restrictions on the activities of the Italian Cultural Institute in Warsaw and to the observance by the Polish Authorities of objective non-discriminative criteria in selecting Polish candidates for scientific missions and courses in Italy. In addition, the meeting of the sub-committee for the award of summer fellowships, scheduled for 26th January, will be deferred until the Italian Cultural Institute in Warsaw is authorized to resume its normal activity. In conclusion, although it is not suspending all cultural relations with Poland, the Italian Government will confine these to exchanges of university teachers, researchers and lecturers.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

	2. USSR. The Italian Government has already decided to defer the following cultural exchanges with the USSR, planned for the next two years under the protocol signed in October 1981: exchanges of cultural delegations; exchanges between the Union Soviet Writers and the Italian organizations concerned; book exhibitions; film festivals; presentation of Gerasimov's films in Rome. In addition, the Italian Embassy in Moscow has already been instructed not to convene the forthcoming third Session of the Scientific and Technical Working Group on Agriculture. Finally while maintaining fellowship exchanges for researchers, lecturers and experts, the Italian Government will be particularly watchful with regard to the granting of fellowships in the advanced technology area. 3. The Italian Government is ready to consider possible measures concerning maritime and air agreements with the Soviet Union and Poland, also bearing in mind the amount of notice required in the event of denunciation. 4. As regards economic co-operation agreements with the USSR, which are fixed-duration outline agreements, the Italian Government is determined to implement them slowly. 5. The Italian Government has decided not to sign for the time being the road transport agreement with the USSR which had already been initialled. 6. With regard to the increasing presence in the Mediterranean of Soviet oceanographic or scientific research vessels, Italy is suggesting to its Allies that appropriate measures be taken to ensure that access of such vessels to Allied parts is considerably reduced.
4. Humanitarian and food aid	The Italian Government has decided to continue granting humanitarian aid to Poland through non-governmental organizations and following appropriate assurances that such aid will be distributed to the population.
6. Information/ miscellaneous	Solidarity Day (30th January). Statement by the Prime Minister. Participation of trade unions. Radio and television broadcasts.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

LUXEMBOURG

1. Diplomatic, political, security	1. Freezing of strength of Soviet diplomatic and other missions in Luxembourg (paragraph 11a of the Declaration of 11th January 1982). 2. Support for Allied initiatives in the various international fora (paragraph 10 of the Declaration of 11th January 1982). Pro mem: Statement by the Foreign Minister at the CSCE Meeting in Madrid on 12th February 1982 (paragraph 9 of the Declaration of 11th January 1982)
3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements	Maintenance of the restrictions decided at the beginning of 1980 on cultural and scientific exchanges with the USSR following the occupation of Afghanistan; care to avoid any spectacular manifestations
5. Polish refugees	In addition to requests sent directly to the Luxembourg Government by Polish refugees, acceptance of 75 such refugees from Austria.
6. Information/ Miscellaneous	Statement by the Prime Minister, Mr. Werner, on the occasion of Solidarity Day.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic, political, security	1. The Netherlands position as to the developments in Poland have been made clear on several occasions in bilateral conversations - in The Hague as well as in Warsaw - with Polish authorities. 2. The Netherlands made a plea vis-à-vis the Polish Ambassador in The Hague that the Chairman of the Netherlands Trade Union FNV which at the same time also is Chairman of the European League of Trade Unions would be granted permission to visit Poland. 3. The Netherlands authorities consider application of the same régime of movement restrictions for the Polish Embassy personnel as the one already in force for the Soviet Embassy personnel in the Netherlands. Further restrictions of movement for Soviet Embassy personnel are not taken into consideration for the time being, since the present restrictions which mainly date from 1952 are very stringent already. 4. The Netherlands supported efforts being undertaken by the ILO to obtain permission to visit Poland and by CICR to visit Polish detainees.
2. Economic, commercial, financial	1. Implementation of the "no exception" clause of the COCOM Agreement to Poland. 2. Suspension of new credits to Poland. 3. The Netherlands support in principle the EC consensus to propose immediately in OECD to upgrade the SU from the intermediate to the relatively rich category for export credits. They join the decisions of the Western Creditors Group to hold in suspense negotiations about payments due in 1982 on official debt, pending further developments in Poland. 4. As to access by Soviet non-commercial vessels to ports and inland waterways in the Netherlands, the Netherlands follow already a very stringent policy. In answer to requests from LOT for permission to fly on the Netherlands it was indicated that only on a basis of reciprocity flights could be agreed upon.
3. Exchanges (Cultural, Technical, Scientific) and agreements	Contacts in this field have been reduced already after Afghanistan. This applies to cultural contacts of some importance with the SU, bilateral visits on ministerial or high official level, as well as to spectacular manifestations.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

NETHERLANDS

5. Polish refugees	It has been decided that Poles who at this moment find themselves for a short visit in the Netherlands can stay longer than was envisaged in their visa. Visa applications from Poland which are currently under consideration as well as new ones will be judged as usual on their own merits. As to the Polish refugees at present in Austria, the Netherlands will admit up to a maximum of one hundred persons. Regarding the Austrian request for international assistance, the Netherlands will formulate an aid offer at short notice.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic Political Security	1. The Norwegian Government has undertaken démarches in Moscow, Warsaw and other East European capitals. 2. Three important visits by Norwegian delegations to Moscow during the month of January have been postponed. Firstly, an official visit by a high level parliamentary delegation to be led by the President of the Parliament. Secondly, a visit by the Chairman of the Norwegian Trade Unions Confederation. And thirdly, a visit by a delegation from the Norwegian Press Federation. 3. Although Norway is not a member of the United Nations Human Rights Commission, it will take part in the debate on Poland in the Commission, and it will also support possible draft resolutions, which may be tabled with the aim of redressing the situation in Poland. 4. The Norwegian Delegation in Geneva has also been instructed to contact the leadership of the ILO and the ICRC in order to discuss with them the question of how Norway can contribute in the most effective way to their efforts to play an active rôle in monitoring the situation in Poland. 5. As regards the USSR, Norway is now prepared to give its support to initiatives within the OECD with a view to moving the Soviet Union up to the category of industrialized countries as far as the conditions for export credits are concerned.
2. Economic Commercial Financial	1. As regards economic measures in relation to Poland the Norwegian Government has decided that remaining state guarantees for export credits to that country will not be utilized. This decision is in accordance with the Ministers' decision on 11th January to place in abeyance future commercial credits for goods other than foods. 2. Norway has also joined other Western creditor countries in the decision taken in Paris 14th - 15th January not to hold negotiations for the time being about payments due in 1982 on Poland's official debts. 3. Finally, Norway has decided for the time being not to consider a request from the Polish authorities for a new credit line. 4. Norway has now decided to freeze the financial support given to Norwegian firms taking part in trade fairs in Poland. This measure will affect trade fairs taking place in Gdansk shortly and the Poznan fair in June.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

	5. Norwegian Authorities have also decided that, contrary to earlier practice, there will be no official Norwegian delegations present at the Poznan fair this time.
4. Humanitarian and Food Aid	Norway will continue humanitarian aid to the Polish people through non-governmental organizations provided that it reaches the people for whom it is intended.
5. Polish Refugees	The Norwegian Government is actively considering the question of receiving a number of Polish Refugees from Austria in addition to granting permission to stay in Norway without time limitation for Polish citizens already there.
6. Information Miscellaneous	Norway participated in the Polish solidarity on 30th January. The Norwegian Prime Minister gave an address on the radio and television programme which is to be broadcast worldwide. Rallies and manifestations were organized all over Norway on that day by various trade unions and other organizations. The Chairman of the Norwegian Trade Unions Confederations addressed one of these rallies on the very day he should have been visiting Moscow.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic Political Security	1. Portugal is studying ways of limiting the excessive staffs of Soviet Missions and of restricting their movements. 2. Suspension of visits and political contacts with the USSR (following the invasion of Afghanistan). 3. Statements by the Head of the Portuguese Delegation at Madrid on 18th December 1981 and 12th February 1982.
2. Economic Commercial Financial	1. With respect to the economic relations of Portugal with all the Warsaw Pact countries, and although Portugal does not possess sophisticated technology or equipment, everything will be done to ensure that - even on a reduced scale - Portugal's limited exports do not contribute to the military capacity of the East. No military equipment produced in Portugal is or has been exported to the Eastern bloc countries and Portugal remains watchful so that the multilateral embargo will be rigorously implemented. This position has recently been restated during the latest COCOM Meeting. 2. Portugal has also prohibited the transit of such equipment through its territory if its destination is a State of the Warsaw Pact. 3. In the field of strictly commercial relations, trade between Portugal and the Eastern European countries is reduced and limited to goods and equipment not capable of being used in military or military-related areas.
3. Exchanges (Cultural Technical Scientific) and agreements	1. Portugal has decided to postpone sine die the meeting of the Luso-Polish Commission on Cultural Affairs that was scheduled for 15th January. 2. The contacts between Portugal and the Soviet Union regarding a projected fisheries agreement were suspended on a Portuguese initiative shortly after the Soviet invasion of Afghanistan. 3. Denunciation of the Agreement on cultural and scientific co-operation with the USSR (following the invasion of Afghanistan) and refusal to issue visas in this context. 4. Refusal to issue visas to Soviet journalists (following the invasion of Afghanistan).

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

6. Information Miscellaneous	1. Communiqué by the Portuguese Council of Ministers protesting at the measures taken by the Polish Authorities and expressing the view that they cannot be seen in isolation from the pressure exerted on Poland by other members of the Warsaw Pact. The Communiqué states that the Polish Ambassador in Lisbon and the Soviet Authorities have been informed of the Portuguese Government's position. 2. Public statements by the Portuguese Foreign Minister, particularly after the NATO Ministerial Meeting on 11th January 1982. 3. On Solidarity Day, the Portuguese Prime Minister made a statement on television.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

TURKEY

1. Diplomatic, political, security	1. In view of the already very restricted travel regulations for Soviet and Polish Embassy staff, no further restrictions appear practical. 2. No authorizations to increase Embassy staff is allowed. Within the authorized quotas, changes in functions are in general not allowed; in a few cases, not granted for a long time with a view to deterring future requests. 3. The very restricted number of Polish officials in Ankara and Istanbul means, in practical terms, very limited freedom of movement. Additional restrictions would be tantamount to closing the two Missions down. 4. Despite Soviet insistence, the negotiations for the consular agreement, suspended for several years, have not been resumed. 5. Turkish position with respect to Poland and Afghanistan has been made known to the Soviet Union and the different points of view emphasized. 6. In 1982 there will be no return visit to Poland by the Prime Minister, the Minister for Foreign Affairs and the Secretary General of the Foreign Ministry. 7. The signing of the Turkish-Polish Consular Agreement, initialled several months ago, is being postponed. 8. The Turkish Foreign Minister will attend the reopening of the Madrid meeting.
2. Economic, Commercial, Financial	1. The study of draft agreement for maritime trade and transport, submitted by the Soviet Union, is being postponed. 2. Soviet proposal to supply oil for 1982 has been rejected. 3. Trade relations with Poland are virtually cut off. The Polish commercial debt to Turkey amount to approximately $85 million. 4. There are no relations of a purely financial nature between Turkey and USSR or Poland.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements	1. Turkish-Soviet cultural exchange programme ended on 21st December 1981. No delegation will be sent to Moscow for drawing up a programme of exchanges for 1982. No implementation protocol being in force, total stagnation in the cultural field. 2. The signing of the scientific and technical co-operation agreement between Turkey and the Soviet Union, agreed in 1981, is being delayed by Turkey. 3. Turkey has deferred negotiations as proposed by the Soviet side for an agreement on tourism. 4. Turkey has deferred negotiations as proposed by the Soviet side for an additional or a new agreement on railway transport and transit. 5. Soviet delegation for talks on road transport has left Turkey without being able to make contacts. 6. The Turkish Minister for Reconstruction and Settlement has declined invitation to visit Poland. 7. Most Exchange programmes with Poland have been suspended. 8. Talks for a convention on judicial assistance proposed by Poland is being postponed. 9. Ratification of Turco-Soviet hijacking agreement, signed in 1976, is again being postponed by Turkey.
4. Humanitarian and food aid	No request for food and medical aid has been received by the Turkish Red Crescent which traditionally responds favourably to such requests.
5. Polish refugees	No request has been made. Such requests would be favourably considered.
6. Information/ Miscellaneous	The Turkish Prime Minister made a statement on Solidarity Day in the American TV show relayed in Turkey on 31st January.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic Political Security	1. As far as Poland is concerned, the United Kingdom has imposed travel restrictions on Polish diplomats and certain other official Polish representatives in London and Glasgow. 2. United Kingdom will ensure that their relations with the military régime in Poland reflect the abnormal nature of the present situation. 3. As far as the Soviet Union is concerned, the United Kingdom has imposed additional restrictions on the travel of Soviet officials based in the United Kingdom. 4. United Kingdom is undertaking approaches in a number of third world and other capitals to put across the Western view of events in Poland and responsibility for them.
2. Economic Commercial Financial	1. As far as Poland is concerned, the United Kingdom has agreed with other Western official creditors that the question of re-scheduling of Poland's 1982 official debts should, for the time being, be held in suspense. 2. United Kingdom has placed in abeyance existing officially guaranteed credits to Poland subject to safe guarding the interests of British firms having legally binding contractual obligations. 3. United Kingdom will not for the present make available any new credits for Poland. 4. United Kingdom has agreed with its Community partners that there should be no further sales of EC food at special prices to Poland. Funds that would have been made available for this purpose will now be diverted to the provision of humanitarian aid through the voluntary and church agencies. As a result of this decision, there is up to 35 mecu (approximately pounds sterling 19 M) available for this purpose of which the Commission has put forward a proposal for the allocation of 8 mecu (approximately pounds sterling 4.5 M). 5. As far as the Soviet Union is concerned, in the context of the achievement of an agreed and acceptable definition of the obligation in paragraph 15 of the Declaration of 11th January, the United Kingdom would be prepared to consider measures to be taken both by the Community and nationally. United Kingdom is exploring with Community partners the possibility of reclassifying the Soviet Union within the OECD export credit consensus (on which it expects early agreement in the Community) and of trade policy measures regarding Soviet exports to the Community.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

UNITED KINGDOM

3. Exchanges (Cultural Technical Scientific) and agreements	1. United Kingdom will reduce activities under the Anglo-Soviet Technical Co-operation Agreements (Health, environmental protection, atomic energy, agricultural research). 2. On a national basis, United Kingdom would be prepared to consider action in the maritime field, in concert with others, against the Soviet Union; it has given notice that it intends to re-negotiate the terms of the Anglo-Soviet treaty on merchant navigation. 3. United Kingdom has introduced a licensing system which covers Soviet factory ships trans-shipping fish caught in United Kingdom waters.
4. Humanitarian and Food Aid	United Kingdom is in favour of increasing humanitarian assistance to the Polish people. It will give financial or other assistance to help co-ordinate the efforts of those voluntary and church agencies in Britain which are providing humanitarian aid to Poland.
5. Polish Refugees	United Kingdom is looking urgently at the problem of Polish citizens now stranded abroad.
6. Information Miscellaneous	1. United Kingdom has already increased the BBC's Polish Service Broadcasts. 2. On Solidarity Day, the British Prime Minister made a statement on television.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

1. Diplomatic, Political, Security	1. Poland: President Reagan wrote to General Jaruzelski on 23rd December; (1) outlining steps US is taking in wake of imposition of martial law; (2) warning of the serious consequences if the Polish government continues to use violence against its population and(3) urging the release of those in arbitrary detention, the lifting of martial law and the restoration of free speech and association. 2. USSR: President Reagan wrote to President Brezhnev on 23rd December, urging him to permit the restoration of basic rights in Poland as provided for in the Helsinki Final Act and informing him that if repression continues the US will have no choice but to take further concrete measures affecting the US-Soviet relationship. 3. USSR: Secretary Haig wrote to Foreign Minister Gromyko on 28th December about Polish situation and USSR responsibility; informing Soviets of measures to be announced by President Reagan on 29th December. 4. Secretary Haig will attend the opening of the Madrid CSCE meeting on 9th February. 5. USSR: US Representative at INF talks began round of talks beginning January with statement to Soviet delegation on Poland. 6. The US intends to ask that Poland be inscribed as a separate agenda item at the UN Human Rights Commission session which begins on 1st February. 7. Secretary Haig restated US concerns about repression in Poland and Soviet responsibility for the cost to East-West relations in his meeting with Foreign Minister Gromyko on 26th January.
2. Economical, Commercial, Financial	1. Poland: Suspension of all government-sponsored shipments of agricultural and dairy products to the Polish government. (Humanitarian aid to the people of Poland will continue, assuming assurances are received that the distribution of these products is monitored and guaranteed by independent agencies. At this point, adequate assurances have been received from both the Government of Poland and agencies distributing aid.) 2. Poland: Halted renewal of the Export-Import Bank's line of export credit insurance to the Polish government. 3. Poland: Suspension of Polish civil aviation privileges in the US. 4. Poland: Suspension of the right of Poland's fishing fleet to operate in US waters. 5. Poland: Restrict exports on high technology items to Poland. 6. USSR: Suspension of all Aeroflot services to the US.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

UNITED STATES

	7. USSR: Suspension of the issuance or renewal of licences for the export to the USSR of electronics equipment, computers and other high technology materials. 8. USSR: Postponement of negotiations on a new long term grains agreement. 9. USSR: Suspension of negotiations on a new US-Soviet Maritime Agreement and putting into effect new régime of port-access controls requiring submission 14 days in advance of requests for access to any US port. 10. USSR: Licenses will be required for export to the USSR for an expanded list of oil and gas items and issuance of such licences has been suspended, including for pipelayers. 11. USSR: Closure of the Soviet Purchasing Commission.
3. Exchanges (cultural, technical, scientific) and agreements	USSR: Non-renewal of US-Soviet exchange agreements coming up for renewal in near future, including agreements on energy and science and technology and space. A complete review of all other US-Soviet exchange agreements.
4. Humanitarian and food aid	1. Will continue the shipment of food through private humanitarian channels, but only so long as it is certain that the Polish people themselves receive the food. 2. American assistance, including supplies of basic foodstuffs, have been offered to aid the Austrians in providing for Polish refugees.
5. Polish refugees	1. The US has an ongoing programme to admit 9,000 Eastern European refugees during the current fiscal year. Of this number, they anticipate at least 5,000 will be available for Polish refugees in Austria. 2. Qualified Polish nationals may also enter the US as immigrants. Up to 20,000 qualified immigrants in other designated categories based on family ties and offers of employment may enter annually. Additionally, certain immediate family members of US citizens and certain other special immigrants qualify without regard to numerical limitations. 3. Polish nationals who have indicated they do not wish to return to Poland at this time are being permitted to remain temporarily in the US until 31st March 1982 at which time their situation will be re-evaluated. Most of those who request permission to seek employment are being permitted to do so.
6. Information, Miscellaneous	1. Radio Free Europe and Voice of America have increased their broadcasts in Polish and Russian. 2. Day of Solidarity. President Reagan made a TV statement on this occasion.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

N A T O C O N F I D E N T I E L

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS
1er mars 1982

ISD/290(Définitif)

Aux : Membres du Comité politique

Du : Président a.i.

COMPENDIUM DES MESURES PRISES OU ENVISAGEES PAR LES ALLIES AU (x) SUJET DE LA POLOGNE ET DE L'URSS

Suite donnée à la déclaration du 11 janvier 1982

Veuillez trouver ci-joint une nouvelle version du compendium des mesures prises ou envisagées par les Alliés au sujet de la Pologne et de l'URSS, suite à la déclaration du Conseil de l'Atlantique Nord le 11 janvier 1982.

2. Le classement est effectué par pays. Une fiche particulière a été consacrée aux mesures prises ou envisagées au titre de la coopération politique européenne et dans le cadre de la CEE (x) afin d'éviter des répétitions pour chacun de ces pays.

3. Ce compendium comporte les six rubriques suivantes :

1. Diplomatique, politique, sécurité
2. Economique, commercial, financier
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords
4. Aide humanitaire et alimentaire
5. Réfugiés polonais
6. Information/Divers.

(Signé) Glenn R. CELLA

(x) Grèce exceptée.

N A T O C O N F I D E N T I E L

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

C.E. (x)

1. Politique (coopération politique européenne)	1. Démarche à Varsovie pour soutenir la demande du Directeur général de l'OIT à se rendre en Pologne. 2. Action coordonnée pour une plainte qui pourrait être déposée par un ou plusieurs partenaires sur la base de l'Art. 26 de la Convention de l'OIT. 3. Déclaration commune à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies et déclarations nationales dans le même sens. 4. Examen par le groupe de travail des Nations Unies et par les représentants des Dix à Genève et à New York de la tactique à adopter pour d'autres actions dans le même cadre. 5. Nouvelle démarche des Dix à Varsovie pour protester contre les mesures de restriction imposées à leurs ambassades et aux contacts entre les Polonais et les missions diplomatiques. 6. Adoption d'une attitude de réserve dans les contacts de caractère protocolaire avec les autorités polonaises. 7. Participation des Ministres des Affaires étrangères à la séance de réouverture de Madrid.
2. Economique, commercial, financier (C.E.E.)	1. Arrêt des ventes à conditions exceptionnelles de produits alimentaires à la Pologne. 2. Examen des mesures commerciales à l'importation susceptibles d'être prises à l'égard de l'URSS sans préjuger des décisions ultérieures. 3. Echanges d'informations et analyse des mesures économiques prises par les Etats-Unis à l'égard de l'URSS pour connaître la portée exacte de leur impact sur l'économie et le commerce des Etats membres de la Communauté en vue d'une décision éventuelle par le Conseil afin de respecter l'engagement du § 7 du communiqué des Dix du 4 janvier 1982.
3. Aide humanitaire et alimentaire	Utilisation en tout ou partie des fonds dégagés par l'arrêt des ventes à conditions exceptionnelles des produits alimentaires à la Pologne pour une action humanitaire (dons) en faveur de la population polonaise. Distribution par des organisations caritatives non gouvernementales.

(x) Les mesures énumérées au titre de la C.E. sont valables pour les pays de la Communauté, à l'exception de la Grèce, et ne sont donc pas ensuite mentionnnées au titre national.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

BELGIQUE

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Aucun échange de visite n'est projeté à l'échelon ministériel ou des hauts fonctionnaires. 2. Pour le personnel diplomatique, y compris celui des représentations commerciales, les demandes de visas seront l'objet d'un traitement lent. Des additions au personnel des ambassades seront évitées. 3. Les agents du Ministère des Relations extérieures déclineront les invitations des ambassades soviétique et polonaise, les exceptions à cette règle étant réservées au Secrétaire général. 4. Restrictions de déplacement à la province du Brabant pour les diplomates soviétiques, excepté l'ambassadeur.
2. Economique, commercial, financier	1. La commission mixte économique prévue avec la Pologne pour février 1982 est remise sine die. 2. En ce qui concerne l'URSS, la réunion prévue pour avril 1982 sera reportée à une date plus tardive. 3. Quant aux sociétés mixtes, le personnel rappelé ne sera pas autorisé à être remplacé. 4. Application d'une stricte réciprocité dans la mise en oeuvre de l'accord aérien avec la Pologne.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1. L'application des accords de caractère scientifique et technique avec la Pologne est suspendue. 2. Les accords similaires avec l'URSS restent actuellement d'application. 3. Aucune réunion de commission mixte culturelle n'est prévue. Les manifestations culturelles officielles et importantes seront évitées. Les échanges normaux se poursuivront mais il sera insisté sur une stricte réciprocité dans les modalités. Les visas qui seraient demandés en vue de manifestations culturelles organisées en Belgique par la Pologne et l'URSS sur une base commerciale ne seront pas accordés.
4. Aide humanitaire et alimentaire	Poursuite de l'aide humanitaire par des organisations non gouvernementales.
5. Réfugiés polonais	En ce qui concerne les réfugiés de fait polonais dont le nombre est évalué à dix mille, ils séjournent en Belgique munis d'un visa temporaire. Le gouvernement a déjà pris la décision effective de prolonger ce visa jusqu'au 31 mars 1982. Jusqu'à présent une centaine de ces ressortissants a demandé le statut de réfugié, statut dont l'octroi est du ressort du représentant du haut commissaire aux réfugiés des Nations Unies.
6. Information/ Divers	Déclaration du Premier ministre belge, M. Maertens, à la télévision pour le jour de Solidarité.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

CANADA

1. Diplomatique, politique, sécurité	1.	Par mesure de réciprocité à l'égard des restrictions imposées aux déplacements des diplomates canadiens à Varsovie, le Canada impose des restrictions aux déplacements des représentants du gouvernement de la Pologne au Canada.
	2.	Avec d'autres pays de même opinion, le Canada appuyera les initiatives qui, prises au sein d'instances internationales comme l'Organisation internationale du travail et la Commission des Droits de l'Homme aux Nations Unies, militeront en faveur du respect des droits fondamentaux du peuple polonais.
	3.	Le Canada continuera de faire part aux autorités polonaises et soviétiques de sa préoccupation face à la situation en Pologne.
	4.	Les propositions de contacts officiels de haut niveau seront réexaminées pour déterminer s'il sied d'y donner suite, compte tenu du climat politique actuel.
2. Economique, commercial, financier	1.	Aucun nouveau crédit commercial ne sera consenti pour l'instant à la Pologne pour l'achat de biens autres que des denrées.
	2.	Le Canada appuyera le report des négociations prévues pour le rééchelonnement du remboursement des dettes publiques de la Pologne exigibles en 1982.
	3.	Le gouvernement a également décidé de différer la réunion envisagée de la Commission économique mixte.
	4.	Le Canada a décidé de restreindre le trafic régulier de la compagnie aérienne LOT à sa fréquence actuelle de deux vols par semaine.
	5.	La société Aeroflot verra ses vols limités à sa fréquence actuelle de deux vols par semaine.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1.	Les négociations prévues concernant un programme d'échanges généraux dans les secteurs de la science, de l'éducation et de la culture seront reportées.
	2.	Le programme d'échanges académiques canado-polonais est suspendu.
4. Aide humanitaire et alimentaire	1.	Le Canada continuera d'apporter au peuple polonais une forme d'aide qui encouragera un retour au renouveau et à la réforme dans ce pays.
	2.	Il consentira en outre des crédits à la Pologne pour permettre à cette dernière de continuer d'acheter des céréales dans le cadre du présent accord céréalier à long terme.
	3.	Le Canada a versé 500.000 dollars dans le cadre d'un appel international lancé par la Croix-Rouge pour apporter des fournitures médicales, des denrées et des vêtements à la population polonaise, et il a consenti 100.000 dollars à l'appui des efforts de secours du Polish-Canadian Congress. D'autres contributions de ce genre sont prévues.
5. Réfugiés polonais		En ce qui concerne les réfugiés, le dossier du Canada est exemplaire. Le gouvernement continuera d'ppuyer les initiatives visant à accueillir d'autres réfugiés dans le cadre d'un effort international pour faire face à ce problème.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

DANEMARK

1. Diplomatique, politique, sécurité	1.	Le représentant de Solidarité à Stockholm a été reçu par le Ministre des Affaires étrangères danois qui a mis l'accent sur les éléments contenus dans la déclaration du 11 janvier 1982.
	2.	Le Danemark soutient la demande du Directeur général de l'OIT de se rendre en Pologne.
	3.	Le Danemark soutient la demande de la Croix-Rouge internationale pour obtenir un droit de visite aux personnes internées en Pologne.
	4.	Le Danemark a réduit le niveau de ses relations avec le régime militaire polonais : il a abaissé celui de ses rapports avec les dirigeants polonais et a fait clairement connaître sa position aux autorités de l'Union soviétique et de la Pologne.
	5.	Le Danemark a repoussé une proposition de la Pologne préconisant des consultations sur la CSCE à Copenhague avant la réouverture de la Conférence de Madrid.
	6.	Le Danemark n'envisage aucune visite ministérielle en Pologne et en Union soviétique ni aucune consultation politique avec ces pays.
	7.	Le Danemark ne prévoit aucun autre contact politique.
2. Economique, commercial, financier	1.	Le Danemark s'est abstenu de prolonger la ligne de crédit qui expirait le 31 décembre 1981. (Le 12 mai 1981 le Danemark avait ouvert une ligne de crédit de 500 millions de couronnes danoises pour des biens d'équipement et des produits semi-manufacturés. Les contrats passés en vertu de cet accord devaient être conclus avant le 30 juin 1981, mais il avait été prolongé jusqu'au 31 décembre 1981. En même temps il avait été donné satisfaction à la demande polonaise de financement à 100 % des livraisons comportant deux ans de crédit. Fin octobre 1981, environ 330 millions de couronnes danoises étaient encore disponibles. Le 24 novembre 1981 la Pologne avait demandé que la durée de validité de cet accord soit prolongée jusqu'au 31 décembre 1982.)
	2.	Le Danemark s'est joint aux décisions prises à Paris le 14 janvier 1982 par les pays créditeurs de Pologne les plus importants aux termes desquelles aucune démarche ne sera entreprise pour le moment au sujet du moratoire de 1981 et les discussions pour le rééchelonnement des dettes en 1982 ne seront pas réouvertes pour le moment.
	3.	La session de la commission mixte dano-polonaise prévue du 18 au 22 janvier 1982 à Varsovie, conformément à l'accord de coopération entre les deux pays, a été ajournée sine die.
	4.	Un prêt de 25 millions de couronnes du gouvernement danois à la Pologne est actuellement en suspens.
	5.	Une réunion de la commission mixte dano-soviétique doit se tenir à la fin du mois d'avril, les modalités en sont à l'étude.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

DANEMARK (Suite)

3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1. Réexamen, cas par cas, de la situation en ce qui concerne la coopération scientifique, technique ou culturelle. 2. A l'exposition technique danoise, organisée à Moscou fin février par la Fédération des industries du Danemark, ce dernier a réduit le niveau de sa représentation officielle.
4. Aide humanitaire et alimentaire	Outre les contributions privées, le gouvernement a fait un don de 9 millions de couronnes au titre de l'aide humanitaire (produits alimentaires, vêtements, médicaments, équipement hospitalier) qui est distribué par la Croix-Rouge, Caritas (Danemark) et l'organisme de secours de l'Eglise danoise luthérienne évangélique.
6. Information/ Divers	Les grands moyens d'information danois et les organisations non gouvernementales ont entamé une grande campagne d'information sur la situation en Pologne. C'est ainsi que le 24 janvier, la radio danoise a diffusé "une soirée sur la Pologne" à la télévision, cette émission qui a duré plusieurs heures comportait divers reportages ainsi que des séquences culturelles. Le programme était destiné à lancer une souscription en faveur de la population polonaise. Cette aide est mise sur pied par des organistions privées.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

FRANCE

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Démarches auprès de l'URSS et des autres pays du Pacte de Varsovie ainsi qu'après des Neutres et Non-Alignés et des principaux pays du Tiers monde. La France n'exclut pas de renouveler ces démarches. 2. Les contacts utiles seront maintenus en évitant tous ceux qui revêtent un caractère purement protocolaire. 3. Restriction dans la limite de 40 km au déplacement des diplomates soviétiques et des attachés militaires polonais. Ces restrictions pourraient être étendues au reste du personnel diplomatique polonais. 4. Révision de la question de la limitation du nombre des diplomates soviétiques et polonais en poste à Paris. 5. Soutien aux démarches du Directeur général de l'OIT pour l'envoi d'une mission en Pologne. 6. Appui au CICR pour l'obtention d'un droit de visite aux personnes internées. 7. Navires auxiliaires soviétiques admis dans les ports français pour réparation : la France est prête à refuser systématiquement les demandes présentées à cet effet concernant des bâtiments de la flotte soviétique (militaire).
2. Economique, commercial, financier	1. Mesures en matière de crédit à l'exportation à l'égard de la Pologne (limitation ou gel). 2. Arrêt des négociations sur le règlement des échéances 1982 pour la dette à l'égard des gouvernements occidentaux ou garantie par ceux-ci. 3. Liaisons aériennes : la poursuite des vols LOT ne sera autorisée sur la ligne Paris-Varsovie que sur la base d'une exploitation commune avec AIR FRANCE. Il ne s'agirait que d'un programme minimum d'un vol hebdomadaire par chacune des deux compagnies. 4. Foire de Poznan : examen de la participation française. 5. Droit de pêche : l'accord avec la Pologne sur les Kerguelen n'est pas appliqué depuis un an ; avec l'URSS, il est appliqué de façon équilibrée et il pourrait être réexaminé le moment venu.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	Respect d'un strict équilibre des échanges scientifiques et protection rigoureuse des intérêts de sécurité de la France.
4. Aide humanitaire et alimentaire	1. Aide médicale sous forme de dons de médicaments et de petits matériels médicaux. 2. Aide alimentaire sous forme de dons, distribution assurée par des associations caritatives non gouvernementales. 3. Fournitures de produits agro-alimentaires à crédit. Le solde de la ligne de crédit mise en place pour la campagne céréalière 1981-1982 pourra être utilisé comme suit : 600.000 tonnes de céréales d'ici juillet en trois tranches, achat de 245.000 tonnes sous forme d'autres produits agro-alimentaires (poulets congelés, huile de colza, viande bovine) (acomptes restant fixés à 5 %). Insistance pour acheminement normal des produits à l'ensemble de la population.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

5. Réfugiés polonais	1.	Délivrance de visas de court séjour aux Polonais ayant des répondants en France.
	2.	Aide financière pour les émigrants et réfugiés polonais.
	3.	Délivrance automatique d'un titre de travail valable un an aux Polonais ayant trouvé un emploi.
6. Information/ Divers	1.	Emissions de bulletins d'information en polonais depuis le 17 décembre.
	2.	Jour de Solidarité le 30 janvier. Déclaration du Président de la République. Participation des syndicats et des partis politiques. Emissions radio et télévisées.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ALLEMAGNE

I. Mesures prises en application des paragraphes 9 et 10 de la déclaration du 11 janvier 1982 : se reporter à celles qui sont envisagées dans le cadre de la Communauté économique européenne

II. Mesures prises en application du paragraphe 11 de la déclaration du 11 janvier 1982

1. L'Allemagne a l'intention de mettre en oeuvre plus strictement les limitations de déplacement déjà appliquées depuis longtemps au personnel de l'ambassade, du consulat général et de la mission commerciale soviétique ; de ne pas accroître l'effectif des personnels autorisés ; de traiter à l'avenir le problème des visas d'entrée pour les citoyens soviétiques et polonais de manière plus restrictive et de refuser leur délivrance particulièrement dans le cas où de tels voyages servent des buts spécifiques politiques pour les pays en cause ; de plus, dans les cas appropriés, de restreindre la durée et la zone de validité des visas.

2. L'Union soviétique a proposé de manière répétée d'ouvrir un autre consulat général à Munich. Le gouvernement allemand ne donnera pas satisfaction à cette demande.

3. Les négociations qu'il avait été décidé d'entamer lors de la visite de M. Brejnev à Bonn, en novembre 1981, en vue d'un accord sur les sciences et la technologie sont maintenant reportées. Il n'y aura donc aucune coopération à l'échelon gouvernemental avec l'Union soviétique dans le secteur des sciences et de la technologie. Initialement, il avait été envisagé de conclure des accords spécialisés portant sur une dizaine de domaines (notamment santé, environnement, recherche agricole).

   Cet ajournement marque la volonté de l'Allemagne de suspendre toute coopération entre les instituts de recherche officiellement financés par l'Etat fédéral et l'Union soviétique.

   Cela vaut aussi pour les projets de développement technique qui sont essentiellement subventionnés par l'Etat et sont exécutés dans des entreprises privées.

4. En suite aux lettres adressées par le chancelier Schmidt à M. Brejnev et au général Jaruzelski ainsi qu'aux conversations et interventions du ministre des affaires étrangères, M. Genscher, la République fédérale d'Allemagne - dans la perspective ouverte par les réunions de l'OTAN des 23 janvier et 3 février et suivant les directives agréées le 31 décembre 1981 - a exposé en détail la position commune de l'Alliance sur les événéments de Pologne dans les capitales des pays du Pacte de Varsovie, de pays neutres et non alignés et de certains pays du Tiers monde tout en poursuivant simultanément un dialogue franc avec les pays du Pacte de Varsovie.

5. Pour le moment il n'y a aucune visite de ministres fédéraux ou des Länder en Union soviétique ni aucun contact parlementaire.

6. Certaines restrictions seront imposées en ce qui concerne les grandes réunions bilatérales et autres manifestations de ce genre.

7. Deux stations de radio allemandes - la Deutsche Welle et la Deutschlandfunk - diffusent des émissions quotidiennes en russe et en polonais vers l'Union soviétique et la Pologne, pendant plusieurs heures. Les deux stations sont

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ALLEMAGNE (Suite)

indépendantes selon la loi allemande et ne sont pas soumises à instructions gouvernementales. Leurs émissions sont destinées à fournir des informations aux peuples soviétique et polonais qui ont maintenant une large information sur les événements en Pologne.

8. Le jour de Solidarité, le 30 janvier, le chancelier Schmidt a fait une déclaration aux média allemands. Les sysndicats et les partis politiques ont organisé des manifestations. Les stations de radio et de télévision ont donné une place importante dans leurs programmes à cette expression de solidarité avec le peuple polonais.

9. D'après le registre central des étrangers, 82.711 ressortissants polonais au total étaient immatriculés en République fédérale d'Allemagne au 30 septembre 1981. Le nombre de Polonais séjournant effectivement sur le territoire de la République fédérale est en fait beaucoup plus élevé, mais on ne dispose d'aucune statistique.

Dans le courant de l'année 1981, 451.559 visas d'entrée ont été accordés à des Polonais ; ce total englobe aussi les personnes qui se réinstallent sur le territoire. Pendant la même année, on a enregistré 9.901 demandes d'asile politique. Les personnes à qui l'asile n'est pas accordé sont néanmoins autorisées à rester en Allemagne. (A Berlin, cette disposition est remplacée par des formalités d'entrée simplifiées.)

III. Mesures prises en application des paragraphes 13 et 15 de la déclaration du 11 janvier 1982

1. Compte tenu du principe du partage des charges et de la résolution de ne pas contrarier l'effet des mesures adoptées par les partenaires de l'Allemagne :

Les mesures déjà prises à l'égard de la Pologne sont maintenues, en particulier celles qui concernent la suspension du réaménagement de la dette en 1982 et l'ajournement d'une décision quant à l'octroi de nouveaux crédits commerciaux.

Le gouvernement fédéral appuie l'initiative conjointe envisagée par les membres de l'OCDE en ce qui concerne les conditions à appliquer à l'URSS en matière de crédits à l'exportation.

2. L'aide humanitaire au peuple polonais est dispensée sous diverses formes par les Eglises et les organisations non gouvernementales (par exemple, Caritas, Diaconat, Croix-Rouge allemande, syndicats ; en outre, les paquets peuvent être expédiés franco de port, celui-ci étant pris en charge par l'Etat fédéral).

3. Le gouvernement fédéral s'associe à la décision de ses partenaires de la CEE de ne plus livrer à la Pologne des denrées alimentaires à prix réduits, subventionnées par la Communauté (aide alimentaire officielle).

IV. Mesures prises en application du paragraphe 14 de la déclaration du 11 janvier 1982

1. Le gouvernement fédéral a interrompu les négociations avec l'Union soviétique concernant deux accords de transport se rapportant, le premier, à la navigation maritime et, le second, aux voies navigables intérieures. Ces deux accords présentent un intérêt considérable pour la République fédérale d'Allemagne, mais elle renonce à poursuivre les négocations pour le moment.

2. L'Allemagne interprétera l'accord germano-soviétique sur la coopération économique de façon restrictive.

3. Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne participera aux mesures prises dans le cadre de la Communauté économique européenne.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ISLANDE

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Démarche effectuée auprès du chargé d'affaires polonais à Reykjavik. 2. Démarche de l'ambassadeur d'Islande à Moscou.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	Réexamen des échanges culturels.
4. Aide humanitaire et alimentaire	Se poursuit sur une base volontaire pour la distribution aux Polonais de produits alimentaires et de médicaments, par des organisations non gouvernementales.
6 Information/ Divers	Jour de Solidarité. Le Premier ministre islandais a participé aux programmes organisés à cette occasion.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ITALIE

1. Diplomatique, politique, sécurité	1.	Les citoyens soviétiques résidant en Italie pour quelque raison que ce soit sont déjà soumis à des restrictions de circulation. Le gouvernement italien a décidé de renforcer les mesures pour l'accès aux zones dont l'entrée est déjà sujette à notification préalable au moins 48h en avance ou à autorisation formelle par le Ministre des Affaires étrangères.
	2.	Dans le passé, les citoyens polonais n'étaient pas sujet à des restrictions de déplacement (à la différence des Albanais, des Tchèques, des Hongrois et des Allemands de l'Est). Le gouvernement italien a décidé d'introduire, même pour les citoyens polonais, le système suivant déjà appliqué aux Bulgares et aux Roumains (zone A : accès libre ; zone B : accès soumis à autorisation préalable formelle).
	3.	Le gouvernement italien n'a pas l'intention d'autoriser aucun accroissement des effectifs du personnel des représentations diplomatiques, consulaires et commerciales, soviétiques et polonaises, en Italie.
2. Economique, commercial, financier	1.	L'Italie a suspendu la concession de nouveaux crédits à la Pologne pour l'achat de produits non alimentaires et elle a décidé de suspendre aussi l'octroi à ce pays de la partie non encore utilisée des lignes de crédit qui lui avaient été précédemment accordées.
	2.	Conformément aux décisions prises par le groupe des pays créditeurs occidentaux, l'Italie n'entrera pas dans des négociations avec la Pologne sur le règlement des échéances 1982 relatives aux paiements dus en 1982 pour la dette officielle polonaise.
	3.	En matière de politique commerciale vis-à-vis de l'Union soviétique, et des taux d'intérêts pour les crédits à ce pays, l'Italie est favorable à ce que des décisions restrictives soient prises sur le plan communautaire.
Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1.	Pologne : Le gouvernement italien a déjà proposé le report de la réunion de la commission mixte pour le renouvellement du protocole de coopération culturelle et scientifique, originellement prévue pour le mois de février 1982. L'ambassade d'Italie à Varsovie a déjà informé les autorités polonaises que la prolongation du protocole existant est soumis à la levée des restrictions sur les activités de l'Institut culturel italien à Varsovie, et au respect par les autorités polonaises de critères objectifs et non discriminatoires dans la sélection des candidats polonais pour des stages et des missions scientifiques en Italie. De plus, la réunion de la sous-commission d'octroi de bourses d'été, qui devait avoir lieu le 26 janvier, sera reportée jusqu'à ce que l'Institut culturel italien à Varsovie soit autorisé à reprendre son activité normale. En conclusion, bien qu'il ne suspende pas toutes relations culturelles avec la Pologne, le gouvernement italien limitera celles-ci aux seuls échanges d'universitaires, de chercheurs et de conférenciers.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords (Suite)	2. URSS : Le gouvernement italien a déjà décidé de reporter la liste suivante d'échanges culturels avec l'URSS, auparavant prévus pour les prochaines deux années, conformément au protocole signé en octobre 1981 : échanges de délégations culturelles ; échanges entre l'Union des écrivains soviétiques et les organisations italiennes concernées ; expositions de livres ; semaines de cinéma ; présentation à Rome des films de Gerasimov. De plus, l'ambassade italienne à Moscou a déjà reçu instruction de ne pas réunir la prochaine troisième session du groupe de travail scientifique et technique pour l'agriculture. Finalement, tout en maintenant les échanges de boursiers pour les chercheurs, les conférenciers et les experts, le gouvernement italien contrôlera particulièrement l'octroi de bourses dans le secteur de haute technologie. 3. Le gouvernement italien est prêt à considérer de possibles mesures en relation aux accords maritimes et aériens avec l'Union soviétique et la Pologne, compte tenu aussi du temps de préavis nécessaire da l'éventualité d'une dénonciation. 4. URSS : Pour ce qui est des accords de coopération économique avec ce pays, qui sont des accords-cadres à durée indéterminée, le gouvernement italien est résolu à les mettre en oeuvre au ralenti. 5. URSS : Le gouvernement italien a décidé de ne pas signer pour le moment l'accord sur les transports routiers qui avait été au préalable paraphé. 6. Pour ce qui est de la présence croissante de bateaux soviétiques de recherche océanographique ou scientifique qui agissent dans la Méditerranée, l'Italie soumet à l'attention de ses Alliés l'opportunité d'adopter des mesures appropriées avec le but de réduire de manière substantielle l'accès de ces vaisseaux dans les ports alliés.
4. Aide humanitaire et alimentaire	Le gouvernement italien a décidé de continuer l'octroi d'aides humanitaires à la Pologne par l'intermédiaire d'organistions non gouvernementales et suite à des assurances appropriées de distribution de ces aides à la population.
6. Information/ Divers	Jour de Solidarité, le 30 janvier. Déclaration du Président du Conseil des Ministres. Participation des syndicats. Emissions radio et télévisées.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

LUXEMBOURG

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Gel des effectifs des missions soviétiques, diplomatiques et autres, au Luxembourg (point 11a de la déclaration du 11.1.1982). 2. Appui des initiatives alliées dans les diverses enceintes internationales (point 10 de la déclaration du 11.1.1982). Pour mémoire : Intervention du Ministre des Affaires étrangères à la CSCE - Madrid le 12 février 1982 (point 9 de la déclaration du 11.1.1982).
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	Maintien des restrictions décidées au début de l'année 1980 dans le domaine des échanges culturels et scientifiques avec l'URSS comme suite à l'occupation de l'Afghanistan ; souci d'éviter toute manifestation spectaculaire.
5. Réfugiés polonais	En dehors des demandes émanant de réfugiés polonais et adressées directement au gouvernement luxembourgeois, accueil de 75 réfugiés polonais en provenance d'Autriche.
6. Information/ Divers	Déclaration du Président du gouvernement, M. Werner, à l'occasion de la "journée de Solidarité".

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

PAYS-BAS

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Les Pays-Bas ont, en diverses occasions, clairement fait connaître leur position au sujet des événements de Pologne lors de conversations bilatérales avec les autorités polonaises - soit à La Haye, soit à Varsovie. 2. Les Pays-Bas ont vivement insisté auprès de l'ambassadeur de Pologne à La Haye pour obtenir que le président du syndicat néerlandais FNV, qui est également président de la Ligue européenne des syndicats, soit autorisé à se rendre en Pologne. 3. Les autorités néerlandaises envisagent d'appliquer aux déplacements du personnel de l'ambassade de Pologne le même régime de limitations que celui auquel est déjà soumis le personnel de l'ambassade d'Union soviétique aux Pays-Bas. Pour le moment, il n'est pas envisagé d'appliquer de nouvelles restrictions au personnel soviétique car les limitations actuelles, qui remontent pour la plupart à 1952, sont déjà très strictes. 4. Les Pays-Bas s'associent aux efforts déployés par l'Organisation internationale du travail pour obtenir des permis de visite en Pologne et à ceux du Comité international de la Croix-Rouge pour obtenir un droit de visite aux personnes internées en Pologne.
2. Economique, commercial, financier	1. Application à la Pologne de la clause de l'accord du COCOM excluant toute dérogation. 2. Suspension de nouveaux crédits à la Pologne. 3. Les Pays-Bas s'associent en principe au consensus de la CEE visant à proposer immédiatement à l'OCDE de faire passer l'Union soviétique de la catégorie des pays moyennement riches à celle des pays relativement riches pour ce qui concerne l'octroi de crédits à l'exportation. Ils se rallient aux décisions du groupe des pays créditeurs occidentaux de suspendre les négociations sur les paiements venant à échéance en 1982 au titre de la dette officielle, en attendant une évolution de la situation en Pologne. 4. Pour ce qui est de l'accès des bâtiments soviétiques autres que les navires de commerce aux ports et voies navigables intérieures néerlandais, les Pays-Bas suivent déjà une politique très stricte. En réponse aux demandes de survol du territoire néerlandais présentées par la LOT, les Pays-Bas ont fait savoir que ces vols ne pourraient être autorisés que sur la base de la réciprocité.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	Dans ce domaine, les contats ont déjà été réduits après l'intervention en Afghanistan. Cela vaut pour les contacts culturels d'une certaine importance avec l'Union soviétique, les visites bilatérales au niveau des ministres ou des hautes personnalités, ainsi que pour les manifestations artistiques.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

5. Réfugiés polonais	Il a été décidé que les ressortissants polonais actuellement en visite de courte durée aux Pays-Bas pourront y séjourner plus longtemps que ne le prévoit leur visa. Les demandes de visa qui émanent de Pologne et sont en cours d'examen seront, de même que les nouvelles demandes, jugées comme d'habitude en fonction de leurs données propres. Quant aux réfugiés polonais se trouvant pour l'instant en Autriche, les Pays-Bas ont fait savoir qu'ils en admettront une centaine au maximum sur leur territoire. En réponse à la demande d'aide internationale présentée par l'Autriche, les Pays-Bas ont annoncé qu'ils formuleront prochainement une offre d'aide.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

NORVEGE

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Le gouvernement norvégien a entrepris des démarches à Moscou et dans d'autres capitales des pays de l'Est. 2. Trois importantes visites qui devaient être effectuées à Moscou par des délégations norvégiennes au cours du mois de janvier ont été reportées. La première concernait une visite officielle à haut niveau d'une délégation parlementaire dirigée par le Président du Parlement. La seconde concernait une visite du Président de la Confédération syndicale norvégienne. La troisième concernait une visite d'une délégation de la Fédération de presse norvégienne. 3. Bien que la Norvège ne soit pas membre de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, elle prendra part au débat qui aura lieu sur la Pologne et accordera aussi son appui aux projets de résolution qui pourraient être présentés en vue de redresser la situation en Pologne. 4. La délégation de la Norvège à Genève a également reçu pour instruction de prendre contact avec la direction de l'OIT et du CICR afin d'examiner avec ces deux organismes la manière la plus efficace de s'associer à leurs efforts pour jouer un rôle actif dans la surveillance de la situation en Pologne. 5. Pour ce qui est de l'URSS, la Norvège est maintenant disposée à appuyer les initiatives prises au sein de l'OCDE pour reclasser l'Union soviétique dans la catégorie des pays industrialisés en ce qui concerne les conditions d'octroi des crédits à l'exportation.
2. Economique, commercial, financier	1. Mesures économiques à l'égard de la Pologne. Le gouvernement norvégien a décidé que les garanties d'Etat encore disponibles pour les crédits à l'exportation vers ce pays ne seraient pas utilisées. Cette décision est conforme à la déclaration du 11 janvier de l'OTAN aux termes de laquelle les crédits commerciaux futurs pour des biens autres que les produits alimentaires sont suspendus. 2. La Norvège s'est par ailleurs jointe à la décision prise à Paris les 14 et 15 janvier par les pays occidentaux créditeurs de ne pas avoir en ce moment de négociations sur les paiements venant à échéance en 1982 au titre des dettes officielles polonaises. 3. Enfin, la Norvège a décidé de ne pas examiner pour le moment la demande des autorités polonaises d'obtenir une nouvelle ligne de crédit. 4. La Norvège vient de décider de bloquer les subventions accordées aux entreprises norvégiennes participant aux foires commerciales en Pologne. Cette mesure s'appliquera à celle qui doit avoir lieu prochainement à Gdansk et à la foire de Poznan au mois de juin. 5. Il a également été décidé que, contrairement à l'habitude, aucune délégation officielle ne représentera la Norvège à la foire commerciale de Poznan cette année.
4. Aide humanitaire et alimentaire	La Norvège continuera à accorder une aide humanitaire au peuple polonais par le biais des organisations non gouvernementales, à condition que cette aide parvienne bien aux personnes auxquelles elle est destinée.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

5. Réfugiés polonais	Le gouvernement norvégien examine avec grande attention la question de l'accueil éventuel d'un certain nombre de Polonais réfugiés en Autriche, en plus du permis de séjour qu'il octroie actuellement sans limitation de temps aux Polonais déjà sur place.
6. Information/ Divers	La Norvège a participé au jour de Solidarité le 30 janvier. Le Premier ministre norvégien a fait une déclaration sur le programme de radio et de télévision qui doit bénéficier d'une diffusion mondiale. Des marches et des manifestations ont été organisées dans toute la Norvège par les syndicats et d'autres organisations. Le Président de la Confédération des syndicats norvégiens a pris la parole au cours d'une de ces marches, le jour même où il aurait dû être en visite à Moscou.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

PORTUGAL

1. Diplomatique, politique, sécurité	1.	Le Portugal étudie les possibilités de limiter le personnel excessif des missions soviétiques et de restreindre leurs mouvements.
	2.	Suspension de visites et de contacts politiques avec l'URSS (suite à l'invasion de l'Afghanistan).
	3.	Interventions du Chef de la Délégation portugaise à Madrid, le 18 décembre 1981 et le 12 février 1982.
2. Economique, commercial, financier	1.	En ce qui concerne ses relations économiques avec tous les pays du Pacte de Varsovie, et bien que le Portugal ne dispose pas de technologie ou d'équipement sophistiqués, tout sera fait pour éviter que, même à une échelle réduite, les exportations limitées portugaises contribuent à la capacité militaire des pays de l'Est. Aucun équipement militaire fabriqué au Portugal n'est ou n'a été exporté vers un pays de l'Est et le Portugal demeure vigilant afin que l'embargo multilatéral soit rigoureusement appliqué. Cette position a été récemment réaffirmée lors de la réunion du COCOM.
	2.	Le Portugal a par ailleurs interdit le transit par son territoire de tels équipements si leur destination est un pays du Pacte de Varsovie.
	3.	Dans le domaine des relations commerciales proprement dites, les échanges entre le Portugal et les pays d'Europe de l'Est sont réduits et limités aux biens et équipement non susceptibles d'utilisation militaire ou liés à ce domaine.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1.	Le Portugal a décidé d'ajourner sine die la réunion de la commission des affaires culturelles luso-polonaise qui était prévue pour le 15 janvier.
	2.	Les contacts entre le Portugal et l'Union soviétique relatifs à un projet d'accord sur les pêcheries ont été suspendus à l'initiative portugaise, peu après l'invasion soviétique en Afghanistan.
	3.	Dénonciation de l'accord de coopération culturelle et scientifique avec l'URSS (suite à l'invasion de l'Afghanistan) et refus de délivrance de visas dans ce contexte.
	4.	Refus de délivrance de visas aux journalistes soviétiques (suite à l'invasion de l'Afghanistan).
6. Information/ Divers	1.	Communiqué du Conseil des ministres du Portugal protestant contre les mesures prises par les autorités polonaises et considérant que ces mesures sont indissociables des pressions exercées sur la Pologne par d'autres membres du Pacte de Varsovie. Le communiqué indique que l'ambassadeur de Pologne à Lisbonne et les autorités soviétiques ont été mis au courant de la position du gouvernement portugais.
	2.	Déclarations publiques du Ministre des Affaires étrangères du Portugal, notamment suite à la réunion ministérielle de l'OTAN du 11 janvier 1982.
	3.	Le jour de Solidarité avec la Pologne, le Premier ministre portugais a fait une déclaration télévisée.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

TURQUIE

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Les restrictions imposées aux déplacements du personnel des ambassades d'Union soviétique et de Pologne sont déjà tellement strictes qu'il semble impossible de les rendre encore plus sévères. 2. La Turquie n'autorise aucune augmentation des effectifs des ambassades. Dans la limite des contingents autorisés, les changements de fonction ne sont généralement pas permis ; dans quelques cas ils l'ont été pour une période très courte de façon à décourager les nouvelles demandes. 3. Le nombre très réduit des personnalités polonaises à Ankara et Istanbul fait que, dans la pratique, les déplacements sont très limités. Apporter de nouvelles restrictions équivaudrait à fermer les deux missions. 4. Malgré l'insistance de l'Union soviétique, les négociations en vue de la conclusion d'un accord consulaire - suspendues depuis plusieurs années - n'ont pas été reprises. 5. La Turquie a fait connaître à l'Union soviétique sa position à l'égard de la Pologne et de l'Afghanistan et a insisté sur les différents points de vue. 6. En 1982, le premier ministre, le ministre des affaires étrangères et le secrétaire général du ministère des affaires étrangères s'abstiendront de rendre la visite de leurs homologues polonais. 7. La signature de l'accord consulaire turco-polonais, paraphé il y a plusieurs mois, est reportée. 8. Le ministre turc des affaires étrangères assistera à la séance d'ouverture de la Conférence de Madrid.
2. Economique, commercial, financier	1. L'étude d'un projet d'accord présenté par l'Union soviétique sur les échanges et les transports maritimes est ajournée. 2. Les livraisons de pétrole proposées pour 1982 par l'Union soviétique ont été refusées. 3. Les relations commerciales avec la Pologne sont pratiquement interrompues. La dette commerciale de la Pologne à l'égard de la Turquie représente approximativement 85 millions de dollars. 4. Il n'existe aucune relation de caractère purement financier entre la Turquie et l'URSS ou la Pologne.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1. Le programme d'échanges culturels turco-soviétique a pris fin le 21 décembre 1981. Aucune délégation ne sera envoyée à Moscou pour établir un nouveau programme d'échanges pour 1982. Aucun protocole complémentaire n'étant en vigueur, on constate une stagnation totale dans le domaine culturel. 2. La signature de l'accord de coopération scientifique et technique, conclu en 1981 entre la Turquie et l'Union soviétique, est retardée par la Turquie. 3. La Turquie a reporté les négociations proposées par les Soviétiques en vue d'un accord sur le tourisme. 4. La Turquie a reporté les négociations proposées par les Soviétiques en vue d'un accord supplémentaire ou d'un nouvel accord sur les transports et les transits ferroviaires.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords (Suite)	5. Une délégation soviétique venue en Turquie pour entreprendre des pourparlers sur les transports routiers a quitté le pays sans avoir pu établir aucun contact. 6. Le ministre turc de la construction et de l'habitation a décliné une invitation à se rendre en Pologne. 7. La plupart des programmes d'échanges avec la Pologne ont été suspendus. 8. Les conversations proposées par la Pologne en vue de la conclusion d'une convention sur l'assistance juridique sont ajournées. 9. La ratification de l'accord turco-soviétique sur les détournements, signé en 1976, est à nouveau ajournée par la Turquie.
4. Aide humanitaire et alimentaire	Aucune demande d'aide alimentaire ou médicale n'a été reçue par le Croisant rouge turc qui répond toujours favorablement à de telles demandes.
5. Réfugiés polonais	Aucune demande n'a été présentée à la Turquie, mais dans l'affirmative elle les examinerait favorablement.
6. Information/ Divers	Le jour de Solidarité, le premier ministre turc a pris la parole au cours de l'émission de la télévision américaine, relayée en Turquie le 31 janvier.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ROYAUME-UNI

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Le Royaume-Uni a imposé des limitations aux déplacements des diplomates polonais et de certains autres représentants officiels polonais à Londres et à Glasgow. 2. Le Royaume-Uni veillera à ce que ses relations avec le régime militaire de la Pologne fassent apparaître le caractère anormal de la situation actuelle. 3. Des restrictions supplémentaires ont été imposées aux déplacements des personnalités soviétiques résidant au Royaume-Uni. 4. Le Royaume-Uni entreprend des démarches auprès de certains pays du Tiers monde et de diverses capitales pour exposer les vues des pays occidentaux sur les événements de Pologne et dénoncer les responsabilités
2 Economique, commercial, financier	1. Le Royaume-Uni a décidé avec d'autres pays créditeurs occidentaux de suspendre pour le moment les négociations sur le réaménagement de la dette officielle polonaise en 1982. 2. Le Royaume-Uni a suspendu les crédits actuellement accordés à la Pologne avec une garantie du gouvernement, tout en sauvegardant les intérêts des entreprises britanniques ayant des obligations contractuelles juridiquement contraignantes. 3. Le Royaume-Uni ne mettra pour le moment aucun nouveau crédit à la disposition de la Pologne. 4. Le Royaume-Uni a décidé avec ses partenaires de la Communauté de cesser les ventes à la Pologne de denrées alimentaires originaires de la CEE à des conditions exceptionnelles. Les subventions qui auraient financé ces livraisons seront maintenant réorientées pour permettre d'accorder une aide humanitaire à ce pays par l'intermédiaire d'organisations bénévoles et confessionnelles. A la suite de cette décision, une somme atteignant 35 millions d'écus (environ £ 19 millions) a pu être dégagée et la Commission a formulé des propositions pour l'affectation d'une somme de 8 millions d'écus (environ £ 4,5 millions). 5. Le Royaume-Uni serait prêt, dans le cadre d'une définition agréée et acceptable de l'obligation du paragraphe 15 de la déclaration du 11 janvier, à envisager les mesures à prendre sur les plans communautaire et national. Le Royaume-Uni étudie avec ses partenaires de la Communauté le reclassement éventuel de l'Union soviétique en ce qui concerne les catégories fixées par l'OCDE pour l'octroi des crédits à l'exportation (qui devrait faire prochainement l'objet d'un accord au sein de la Communauté) et envisage aussi l'adoption de mesures de politique commerciale à l'égard des exportations soviétiques vers la Communauté.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords	1. Le Royaume-Uni va réduire le niveau des échanges prévus dans les quatre accords anglo-soviétiques de coopération technique (santé, environnement, énergie atomique, recherche agricole).

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords (Suite)	2. Sur une base nationale, le Royaume-Uni serait prêt à examiner de concert avec d'autres pays des mesures contre l'Union soviétique dans le domaine maritime ; il a annoncé son intention de renégocier les termes du traité anglo-soviétique sur la marine marchande. 3. Le Royaume-Uni a introduit un système de licences applicable aux navires-usines soviétiques transportant du poisson pêché dans les eaux britanniques.
4. Aide humanitaire et alimentaire	Le Royaume-Uni est favorable à l'accroissement de l'aide humanitaire au peuple polonais. Il fournira une aide financière ou autre en vue de coordonner les efforts des organisations britanniques bénévoles et confessionnelles qui mettent sur pied une aide humanitaire pour la Pologne.
5. Réfugiés polonais	Le Royaume-Uni envisage des mesures d'urgence pour régler le problème des citoyens polonais actuellement dispersés à l'étranger.
6. Information/ Divers	1. Le Royaume-Uni a déjà augmenté le nombre des émissions en polonais diffusées par la BBC. 2. Le jour de Solidarité le Premier ministre britannique a fait une déclaration télévisée.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

ETATS-UNIS

1. Diplomatique, politique, sécurité	1. Pologne : Le Président Reagan a écrit au général Jaruzelski le 23 décembre : (1) soulignant les mesures que les Etats-Unis prennent à la suite de l'établissement de la loi martiale ; (2) mettant en garde contre les sérieuses conséquences de la continuation par le gouvernement polonais de l'emploi de la violence contre sa population ; (3) demandant la libération urgente de ceux qui sont détenus arbitrairement, la levée de la loi martiale et le retour à la liberté de parole et d'association. 2. URSS : Le Président Reagan a écrit au Président Brejnev le 23 décembre lui demandant de manière urgente de permettre la restauration des droits fondamentaux en Pologne, comme il est prévu dans l'Acte final d'Helsinki et l'informant que si la répression continue les Etats-Unis n'auront d'autre choix que de prendre de nouvelles mesures concrètes affectant les relations américano-soviétiques. 3. URSS : Le Secrétaire d'Etat américain a écrit au Ministre des affaires étrangères soviétique le 28 décembre au sujet de la situation polonaise et de la responsabilité soviétique, informant les Soviétiques des mesures devant être annoncées par le Président Reagan le 29 décembre. 4. Le Secrétaire d'Etat américain participera le 9 février à la séance de réouverture de Madrid. 5. URSS : Le représentant des Etats-Unis aux conversations sur les FNI a commencé la première série d'échanges le 12 janvier par une déclaration à la délégation soviétique sur la Pologne. 6. Les Etats-Unis ont l'intention de demander que la Pologne soit inscrite comme point distinct de l'ordre du jour à la session de la Commission des Droits de l'Homme qui s'ouvre le 1er février. 7. Le Secrétaire d'Etat a rappelé, lors de sa rencontre avec le Ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, le 26 janvier, l'inquiétude qu'inspire aux Etats-Unis la répression en Pologne et a souligné la responsabilité de l'Union soviétique dans le coup porté aux relations Est-Ouest.
2. Economique, commercial, financier	1. Suspension de toutes les livraisons contrôlées par le gouvernement de produits laitiers et agricoles. L'aide humanitaire au peuple polonais se poursuivra, à condition que les Etats-Unis reçoivent l'assurance que la distribution des produits est surveillée et garantie par des organisations indépendantes. Pour le moment, le gouvernement polonais et les organismes de distribution de l'aide ont donné les assurances voulues aux Etats-Unis. 2. Pologne : Non-renouvellement de la ligne d'assurance crédit à l'exportation accordée par l'Export-Import Bank au gouvernement polonais. 3. Pologne : Suspension des autorisations accordées à l'aviation civile polonaise aux Etats-Unis. 4. Pologne : Suspension du droit de la flotte de pêche polonaise d'opérer dans les eaux américaines. 5. Pologne : Restriction des exportations de produits de haute technologie à la Pologne.

DECLASSIFIED/DECLASSIFIE - PUBLIC DISCLOSED/MISE EN LECTURE PUBLIQUE

2. Economique, commercial, financier (Suite)	6.	URSS : Suspension de tous les services Aeroflot aux Etats-Unis.
	7.	URSS : Suspension de la délivrance de renouvellement de licences pour l'exportations vers l'URSS d'équipements électroniques, d'ordinateurs et d'autres produits de haute technologie.
	8.	URSS : Report des négociations sur un nouvel accord à long terme sur les céréales.
	9.	URSS : Suspension des négociations sur un nouvel accord maritime américano-soviétique et mise en place d'un nouveau régime de contrôles d'accès aux ports requérant le dépôt avec un préavis de 14 jours des demandes d'accès à tout port des Etats-Unis.
	10.	URSS : Des licences seront requises pour l'exportation en URSS d'une liste élargie d'équipements destinés à l'exploitation du pétrole et du gaz. La délivrance de telles licences a été suspendue, y comp pour les tracteurs à flèche latérale (pose de pipelines).
	11.	URSS : Fermeture de la commission d'achat soviétique.
3. Echanges (cult., techn., scient.) et accords		URSS : Non-renouvellement des accords d'échanges américano-soviétiques devant être renouvelés dans un proche avenir, y compris les accords sur l'énergie, la science et la technologie et l'espace. Revue complète de tous les accords d'échanges américano-soviétiques.
4. Aide humanitaire et alimentaire	1.	Poursuite de l'envoi de produits alimentaires par des organisations caritatives privées mais seulement aussi longtemps qu'il est certain que ce sont bien les Polonais qui reçoivent ces produits.
	2.	Une aide américaine, y compris la fourniture de produits alimentaires de base, a été donnée aux Autrichiens pour les aider à subvenir aux besoins des réfugiés polonais.
5. Réfugiés polonais	1.	Les Etats-Unis ont lancé un programme prévoyant l'admission de 9.000 réfugiés d'Europe de l'Est pendant l'exercice financier en cours. Sur ce total 5.000 autorisations au moins pourront être accordées à des réfugiés polonais se trouvant en Autriche.
	2.	Les citoyens polonais remplissant les conditions voulues peuvent également entrer sur le territoire des Etats-Unis en qualité d'immigrants. Jusqu'à 20.000 immigrants classés dans d'autres catégories définies sur la base des liens de famille ou des offres d'emploi peuvent entrer chaque année aux Etats-Unis. A ce total s'ajoutent les proches parents de citoyens américains et certains autres immigrants particuliers qui peuvent être admis sans limitation de nombre.
	3.	Les citoyens polonais ayant fait savoir qu'ils ne souhaitent pas retourner pour l'instant dans leur pays sont autorisés à séjourner temporairement aux Etats-Unis jusqu'au 31 mars 1982, date à laquelle leur situation sera réexaminée. La plupart de ceux qui ont sollicité la permission de chercher un emploi y ont été autorisés.
6. Information/ Divers	1.	Les Radios Free Europe et Voice of America ont augmenté leurs émissions en polonais et en russe.
	2.	Jour de Solidarité. Le Président Reagan a fait une déclaration télévisée à cette occasion.